



**DÉCLARATION CONJOINTE D'ENGAGEMENT ENVERS
LA DURABILITE ENVIRONNEMENTALE ET LA PROMOTION DES FEMMES DANS LE MOTOCYCLISME**

DÉCLARATION DE JEREZ

Nous, la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM), à l'occasion de la Conférence Femmes et Durabilité tenue à Jerez de la Frontera (Espagne) les 19 et 20 novembre deux mille quinze, par la présente déclaration et :

CONSIDÉRANT la politique de durabilité que la Fédération Internationale de Motocyclisme a signée en 2012 en la personne de son Président M. Vito Ippolito consignant l'engagement de la FIM envers le développement durable;

CONSIDÉRANT le Code de l'Environnement ratifié par l'Assemblée Générale de la FIM en 1995 lors du Congrès tenu à Karlstad (Suède), entré en vigueur le 1^{er} janvier 1996 et s'appliquant à toutes les manifestations organisées sous la juridiction FIM;

CONSIDÉRANT le Protocol d'Entente signé entre la FIM et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en 2006 et renouvelé récemment en 2015;

CONSIDÉRANT le Programme pour le Développement et de Promotion des Femmes présenté par la Commission des Femmes et Motocyclisme (CFM) en février 2014;

CONSIDÉRANT la Déclaration de Brighton sur les Femmes et le Sport signé par la FIM en 2006 au nom de l'égalité, du développement et de la paix ;

RECONNAISSANT que le sport contribue de manière significative au développement de l'éducation, de la cohésion sociale, de la santé et du bien-être et de développement durable;

RECONNAISSANT que le sport représente les plus hautes valeurs inspirant les athlètes d'élite qui à leur tour incarnent cet idéal;

RECONNAISSANT que la pratique du motocyclisme, en tant que moyen de transport ou de loisirs, est en constante augmentation et qu'elle devrait être prise en compte notamment du point de vue environnemental;

RECONNAISSANT le rôle important joué par le sport dans la société et dans la quête de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

RECONNAISSANT le droit des hommes et des femmes à pratiquer le sport dans un environnement sain et équilibré;



RECONNAISSANT que le motocyclisme est l'une des composantes majeure des calendriers sportifs nationaux et internationaux attirant un public croissant générant un impact économique significatif et qu'à l'instar de toute activité humaine, les manifestations sportives engendrent des empreintes positives et négatives, augmentent la cohésion sociale, stimulent l'activité économique et sensibilisent les gens aux questions environnementales;

RECONNAISSANT les principes d'équité et d'égalité au sein de la société et dans le sport;

SOULIGNANT par ailleurs

- que **toute personne** a le droit et doit avoir l'opportunité de pratiquer un sport qui soit sûr, inclusif et sain et qui préserve les droits, la dignité et le respect de l'individu;
- que **toute personne** a le droit de profiter de la nature tout en respectant sa valeur pour l'humanité;
- l'importance d'inclure les femmes dans les manifestations sportives et notamment dans celles qui sont traditionnellement considérées comme masculines;
- la capacité, les connaissances, l'expérience et la valeur des femmes grâce auxquelles elles peuvent contribuer au développement durable du sport;
- l'importance de la participation des femmes dans des rôles de direction, administratifs, techniques et sportifs;
- que l'éducation est l'un des piliers fondamentaux de la durabilité;
- que la mise en œuvre des principes de durabilité garantit et protège la pratique du sport pour les générations futures;

Nous engageons à :

- créer et maintenir un programme de durabilité environnementale, de sensibilisation, de compréhension et valorisation de l'environnement.
- nous conformer à la législation, à la réglementation, aux politiques, aux lois et aux accords locaux visant à la protection de l'environnement.
- suivre et évaluer les avancées technologiques et les bonnes pratiques environnementales et de les appliquer de manière appropriée.
- poursuivre une amélioration et une réévaluation constante, surtout moyennant des programmes qui favorisent l'éducation de nos coureurs, organisateurs, promoteurs, officiels, personnel et ambassadeurs environnementaux à travers notre programme « Ride Green ».



- respecter et valoriser nos volontaires.
- favoriser la participation des femmes dans tous les domaines, notamment administratifs, sportifs et techniques
- favoriser un sport inclusif et respectueux
- continuer à améliorer et adapter notre réglementation environnementale à travers le Code de l'Environnement FIM et favoriser son application
- utiliser le sport et ses valeurs pour inspirer la grande famille du sport
- développer une structure et des outils susceptibles de favoriser la diffusion et le partage au sein du monde motocycliste et avec tous les partenaires, les meilleures pratiques en matière de durabilité pour les manifestations sportives internationales d'envergure organisées sous juridiction FIM
- favoriser les échanges de compétences et de savoir-faire concernant la durabilité au sein de la famille FIM
- faire notre possible pour s'assurer que l'environnement naturel soit protégé de toute forme de négligence, d'exploitation ou de toute pratique qui puisse entraîner sa dégradation.